RAPPORT DE LA

NEUVIÈME SESSION DE LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PÈLERIN EN AFRIQUE DU NORD OUEST

tenue à Rabat
9-12 juin 1980

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rapport de réunion
No. AGP/1980/M/3

RAPPORT DE LA NEUVIEME SESSION DE LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN EN AFRIQUE DU NORD-OUEST

tenue à
Rabat, Maroc
9 - 12 juin 1980

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, 1980

TABLE DES MATIERES

Page

INTRODUCTION 1

Bureau 2
Comité de rédaction 2
Remerciements 2

PARTICIPANTS 3

ORDRE DU JOUR 5

RESUME DES DEBATS 6

La situation acridienne en Afrique du Nord-Ouest et dans le reste de l'aire d'invasion du criquet pèlerin (janvier 1979 - mai 1980) . . . 6
Afrique du Nord-Ouest 6
Afrique de l'Ouest 8
Afrique de l'Est 9
Moyen-Orient 9
Asie du Sud-Ouest 10
Prévisions 11
Les moyens de lutte antiacridienne 11
Rapport du Comité exécutif 11
Questions diverses 11
Date et lieu de la prochaine session 12

APPENDICE I - RAPPORT DE LA HUITIME SESSION DU COMITE EXECUTIF DE LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE LE CRIQUET PELERIN EN AFRIQUE DU NORD-OUEST 13

INTRODUCTION 13

PARTICIPANTS 14

ORDRE DU JOUR 15

RESUME DES DEBATS 16

Questions techniques et scientifiques 16
a) Formation et bourses 16
b) Manuel sur les plantes 17
c) Emploi des satellites pour améliorer les techniques de prospection acridienne 17
Comptes annuels pour 1979 et programme de travail et budget pour 1980 18
Election du Président et du Vice-Président 18
Date et lieu de la prochaine session 18

APPENDICE II - MOYENS DE LUTTE DISPONIBLES DANS LA REGION 22

INTRODUCTION

Suite à la recommandation de la huitième session de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin en Afrique du Nord-Ouest, et répondant à l'aimable invitation du Gouvernement du Royaume du Maroc, le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en accord avec les Gouvernements des Etats Membres, a convoqué la neuvième session à Rabat du 9 au 12 juin 1980. Etaient représentés par des délégués, les Etats Membres suivants : Algérie, Maroc et Tunisie.

La session a été ouverte par M. Abdellatif GHISSASSI, Ministre de l'agriculture et de la réforme agraire, qui a souhaité, au nom du Gouvernement de Sa Majesté, la bienvenue à tous les participants. Il a attiré l'attention sur la gravité du fléau acridien et a rappelé notamment les dégâts énormes occasionnés à l'agriculture marocaine au cours de l'invasion de 1954, estimés à plus de six milliards de centimes. Il a souligné le progrès réalisé dans la lutte contre le criquet pèlerin qui a permis de maintenir la rémission sur une longue période, grâce aux efforts déployés par les pays et à la coopération régionale et internationale. Il a précisé que la régression de l'activité acridienne dans la région ne signifie pas une disparition du fléau, et que si on assiste effectivement à une longue période de rémission, à l'exception de quelques rares invasions surprises, la vigilance n'en demeure pas moins de rigueur.

Il a remercié la FAO pour son action de coordination et son intervention dans la lutte antiacridienne depuis plus d'un quart de siècle et a rendu hommage aux regrettés Professeurs Pasquier et Le Berre pour l'oeuvre qu'ils ont accomplie dans le domaine de la formation et de la recherche.

Il a par ailleurs évoqué la possibilité de consacrer une partie du potentiel de lutte antiacridienne aux autres ravageurs sévissant dans la région et dont les dégâts sont aussi importants que ceux provoqués par le criquet pèlerin; il a cité à titre d'exemples les sauteriaux, les oiseaux et les rongeurs.

Il a en outre insisté sur l'importance qui doit être accordée à la formation à tous les niveaux pour constituer des équipes opérationnelles dans les domaines de la recherche et de la lutte.

Au nom du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Mlle L. Hlass, Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement, a remercié le Gouvernement du Maroc pour son aimable invitation à tenir la neuvième session de la Commission à Rabat.

Elle a ensuite rappelé que la FAO, au cours de la dernière conférence, a considéré la lutte contre le criquet pèlerin et la prévention des pertes alimentaires comme une action prioritaire. Elle a exposé en outre la stratégie de la FAO qui consiste à empêcher la formation des essaims. Cette stratégie, basée sur une connaissance approfondie de la biologie et du comportement du criquet pèlerin, implique l'implantation sur le terrain, au niveau de tout l'habitat permanent de l'insecte, d'un dispositif de surveillance et de lutte capable de détecter et d'éliminer rapidement les concentrations acridiennes susceptibles de donner naissance à des formations grégaires.

Après avoir rappelé les actions menées par la FAO en 1978 et 1979 dans la corne de l'Afrique, la Péninsule arabique et en Asie du Sud-Ouest, elle a mis l'accent sur le progrès accompli par la Commission dans la formation des cadres, la collecte des renseignements et la mise en place d'un réseau de surveillance de l'activité acridienne dans la région.

Bureau

La Commission a élu à l'unanimité son bureau, composé comme suit :

Président : M. Abdelasis Arifi (Maroc)

Vice-Président : M. Sadok Allaya (Tunisie)

Comité de rédaction

La rédaction du rapport a été confiée à un Comité composé d'un délégué de chaque Etat Membre; M. N. Mahjoub de la FAO a rempli les fonctions de secrétaire technique.

Remerciements

A la clôture de la session, les délégués ont remercié le Président pour l'efficacité avec laquelle il avait dirigé les débats. Ils ont également tenu à exprimer leur satisfaction pour les services rendus par le Secrétariat de la FAO et pour les installations mises à leur disposition par le Royaume du Maroc à l'occasion de la tenue à Rabat de la session.

PARTICIPANTS

Ont participé à la session et sont intervenus dans les débats résumés dans le présent rapport, les délégués des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les observateurs et les membres du Secrétariat de la FAO dont les noms suivent :

Délégués des Etats Membres de la FAO

Algérie

Embarek Guendez
Directeur Général
Institut national de la protection des végétaux
Ministère de l'agriculture et de la révolution agraire
B.P. 80
El-Harrach, Alger

Tahar Nezzal
Chef de Département expérimentations et recherches
Institut national de la protection des végétaux
Ministère de l'agriculture et de la révolution agraire
B.P. 80
El-Harrach, Alger

Maroc

Abdelaziz Arifi
Directeur de la Protection des végétaux, des contrôles techniques et de la répression des fraudes
Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
B.P. 415
Rabat

Abderrahmane Hafraoui
Chef du Service central de la protection des végétaux et de la lutte antiacridienne
Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
B.P. 415
Rabat

Driss Oulghazi
Service central de la protection des végétaux et de la lutte antiacridienne
Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
B.P. 415
Rabat

Abdelaziz Balafrej
Chef du Poste de la protection des végétaux de Rabat
Ministère de l'agriculture et de la réforme agraire
B.P. 415
Rabat

Tunisie

Sadok Allaya
Sous-Directeur de la Défense des cultures
Ministère de l'agriculture
30, rue Alain Savary
Tunis

Observateurs

OCLALAV

Abdallahi Ould Soueid Ahmed
Directeur Général
B.P. 1066
Dakar, Sénégal

OEPP

G. Mathys
Directeur Général
1, rue Le Nôtre
75016 - Paris, France

France

Jacques Gilot
Ingénieur en chef d'agronomie
Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Ministère de l'agriculture
78, rue de Varenne
75007 - Paris

Paul Verjus
Chargé de mission, Service culturel et de coopération
Ambassade de France
B.P. 181
Rabat, Maroc

Secrétariat de la FAO

Nézil Mahjoub
Fonctionnaire régional (lutte antiacridienne)
c/o PNUD
B.P. 823
Alger, Algérie

Riad Traboulsi
Chargé du Programme d'action pour le renforcement de la protection des végétaux
Service de la protection des végétaux
Rome, Italie

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session (9 heures)
2. Election du Président et du Vice-Président de la Commission
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Election du Comité de rédaction
5. Situation acridienne en 1979/80 et prévisions
6. Moyens de prospection et de lutte antiacridienne dont disposent les Etats Membres de la Commission
7. Rapport du Comité exécutif
8. Questions diverses
9. Date et lieu de la prochaine session
10. Adoption du rapport.

RESUME DES DEBATS

La situation acridienne en Afrique du Nord-Ouest et dans le reste de l'aire d'invasion du criquet pèlerin (janvier 1979 - mai 1980)

1. La Commission a examiné le rapport sur la situation acridienne présenté par le Secrétariat. Ce rapport a été complété et mis à jour par les renseignements fournis par les délégués et les observateurs.

Afrique du Nord-Ouest

2. En Algérie, au Sahara méridional, les pluies estivales tombées en septembre et octobre 1978 ont permis à la végétation de demeurer verte par endroits, jusqu'en mars 1979; au cours du premier trimestre de l'année considérée, une population solitarienne éparse a été signalée, en particulier dans les oueds In-Tamerouelt (2221N/0308E), Tamanrasset (2205N/0252E), Agdem (2223N/0439E) et Tiggedirine (2204N/0618E). Fin mars, mais surtout en mai (total du mois à Tamanrasset : 76,3 mm), des pluies extrêmement fortes, centrées d'une part sur le Hoggar et ses abords immédiats septentrionaux et occidentaux et, d'autre part, sur l'Adrar des Iforas, ont assuré l'écoulement des oueds descendants de ces deux massifs vers une vaste région limitée par les parallèles 20-24N et les méridiens 1 et 6E; les pluies reçues au Sahara méridional en juillet, septembre et dans une faible mesure en novembre, étaient moins abondantes et plus localisées aux versants sud-occidental du Hoggar et nord de l'Adrar des Iforas. Cette mauvaise répartition des pluies dans l'espace et dans le temps a fait que, malgré l'importance exceptionnelle des pluies enregistrées à Tamanrasset, les populations acridiennes, largement réparties, n'ont pas engendré les concentrations attendues. Les nombreuses observations d'ailés et de larves faites à partir surtout de juillet, se rapportaient uniquement à des individus fortement dispersés. Une forte réduction dans la population signalée a été notée à la fin de l'année.

Au cours du premier trimestre 1980, de nombreuses stations végétales sont apparues à la suite de pluies localisées, tombées au Sahara méridional; des ailés peu nombreux ont été observés dans les oueds Adjedjoun (2249N/0407E), Amded (2244N/0412E), Adjelman (2219N/0402E) et Tamanrasset (2146N/0437E et 2112N/0344E). La dernière signalisation intéressait une dizaine d'ailés dont il a été capturé deux mâles et une femelle.

Au Sahara central, l'année 1979 était, d'une façon générale, défavorable à l'activité acridienne. Les pluies tombées au sud et à l'ouest du plateau de Tadmaït et dans la région de Djanet remontent au mois de janvier; elles ont donné lieu au développement de la végétation dans les oueds Tillia, In-Belbel, El-Abiod et Bejouane au centre et Tarat à l'est. Dans les premiers oueds, les densités relevées en février et mars étaient très faibles; dans le dernier par contre, elle a atteint en avril 1 000 ailés/ha sur une superficie de 3 hectares.

Les oueds Assouf Mellene et Arak ont coulé respectivement en avril et août de la même année, sans provoquer de changement dans la situation acridienne restée calme jusqu'à la fin de l'année.

Au cours du premier trimestre 1980 des pluies modérées ont assuré un écoulement faible de quelques oueds descendants du plateau de Tadmaït et du massif de l'Ahnet; des stations moyennement favorables à la reproduction et la survie du criquet pèlerin ont été signalées durant la période considérée dans les zones d'accumulation d'eau. Deux ailés ont été observés en février aux points 2405N/0316E et 2142N/0319E.

A l'ouest du pays, les pluies tombées au printemps et à l'automne, surtout dans la région de Béchar, ont créé des conditions écologiques favorables à l'activité du criquet pèlerin dans les oueds qui ont coulé (Zousfana, Namoussa, Ben Zireg, Abderrahmane, Tilemsi, El-Houari, Afoha, Eddaoura, etc.). Néanmoins, le niveau des populations acridiennes est resté très bas; les signalisations rapportées concernaient des ailés dispersés en nombre réduit.

Au début de l'année 1980, le calme a continué à régner; quelques individus seulement ont été observés les 28 et 31 janvier dans les oueds Rhasam (2701N/0828W), Checachem (2609N/0549W) et Abderrahmane (2659N/0515W).

3. En Libye, des prospections ont été organisées aux époques favorables dans les régions susceptibles d'abriter des populations acridiennes. La Hamada El Hamra a été prospectée en février à la suite des pluies abondantes tombées au cours de ce mois sur la partie nord-occidentale du pays et qui se sont étendues vers le sud jusqu'à Ghadamès. Aucune présence acridienne n'a été décelée durant cette mission.

Deux autres prospections ont été effectuées en avril et septembre. Celle d'avril a intéressé aussi bien la Hamada El Hamra que la région de Mizdah. Parmi les nombreux oueds visités, quelques-uns seulement offraient des possibilités de survie et de reproduction au criquet pèlerin; une seule femelle mature a été capturée dans l'oued Megharghar (3003N/1033E).

Les conditions écologiques relevées en septembre dans la Hamada El Hamra étaient encore moins favorables. Les oueds renfermant de la végétation verte et de l'humidité dans le sol propice à la ponte étaient rares.

Les projets agricoles implantés dans les zones sahariennes ont fait l'objet d'une surveillance suivie. Ceux de Sebha et de Morzouk, celui du Sérir et le projet d'El Forjan à Socna (2931N/1524E) ont été visités respectivement en janvier, juillet et octobre et novembre. Aucune population acridienne n'a été trouvée dans les premiers; celles observées à deux reprises dans le second étaient de faible densité. Les concentrations de criquets migrateurs et sédentaires localisés sur une superficie de 160 hectares dans le dernier projet ont été traitées en octobre. Le criquet pèlerin représentait 2 % de la population dénombrée.

La prospection effectuée à Ghat en juin a permis de s'assurer de l'absence de pluie et de sauterelle.

En janvier, février et mars 1980, les conditions écologiques étaient défavorables dans l'ensemble des zones intéressant le criquet pèlerin; les quelques rares averses tombées au cours des deux premières décades de février dans la partie occidentale et les pluies légères et dispersées enregistrées dans certaines localités à l'est et à l'ouest du pays n'ont apporté aucune modification dans cette situation. Les prospections organisées en janvier et mars dans les régions de Ghat et de Koffra l'ont bien prouvé. Le calme continue à régner dans tout le pays.

4. Au Maroc, le sud a été fortement arrosé au début et à la fin de l'année 1979. Les principaux oueds des zones sahariennes (Drâa, Akka, Icht, Tata, Aït-Ouabelli, etc.) ont coulé au cours des mois de janvier, septembre et octobre. La végétation abondante, apparue sur de vastes étendues à la suite des fortes pluies de janvier, et dans une faible mesure en février, n'a pas résisté à la sécheresse qui a sévi au printemps et en été dans tout le sud. Le dessèchement amorcé en avril-mai s'est généralisé en août. Les chutes de pluies exceptionnelles enregistrées au sud de l'Anti-Atlas en septembre et octobre ont permis à la végétation de se développer de nouveau rapidement et vigoureusement et de se maintenir verte dans la plupart des oueds de la région, jusqu'à la fin de l'année, malgré l'arrêt des pluies en novembre et décembre.

La situation acridienne est restée calme tout au long de l'année. Les nombreuses prospections effectuées particulièrement dans les provinces de Ouarzazate et d'Errachidia n'ont permis qu'une seule fois, en juillet, de repérer quelques sauterelles pèlerines parmi des criquets arboricoles signalés dans la palmeraie d'El Begâa (3056N/0352W) dans la région de Taous.

Au cours du premier trimestre 1980, le sud a été fortement arrosé. La station météorologique d'Agadir a cumulé pour le mois de mars 118 mm de pluie. Malgré l'existence de conditions écologiques extrêmement favorables à l'activité du criquet pèlerin, la situation acridienne s'est maintenue calme jusqu'en mars.

5. En Tunisie, le premier semestre 1979 a été particulièrement pluvieux au sud du pays. La végétation s'était bien développée dans les fonds d'oueds et les zones d'accumulation des eaux de ruissellement, surtout au nord d'une ligne reliant Ben Guerdane à l'oued Mchiguigue. Les dernières pluies ont été reçues en juin dans les régions de Bordj Bourguiba et Dhiba. Des conditions écologiques extrêmement favorables au criquet pèlerin ont régné au sud jusqu'en juillet.

Deux ailés ont été observés les 22 et 27 février dans la région de Ben Guerdane; plusieurs autres ont été aperçus au cours de la prospection organisée dans le gouvernorat de Médenine du 12 au 23 juillet 1979, à Bordj El Khadra, Henchir Lassoued, Bordj Bourguiba et Dhiba. Les cinq sauterelles capturées étaient en début de maturité sexuelle.

Au second semestre, les pluies étaient beaucoup trop faibles pour assurer le maintien des conditions signalées. La végétation verte a complètement disparu en octobre-novembre. Aucune signalisation acridienne n'a été faite durant les derniers cinq mois de l'année.

Au cours du premier trimestre 1980 les pluies étaient suffisamment importantes pour faire démarrer la végétation et créer un milieu favorable à la ponte dans de nombreuses stations; néanmoins, la situation acridienne est restée calme. Aucune signalisation n'a été faite durant la période considérée.

6. Afrique de l'Ouest

Dans la zone OCLALAV les pluies étaient, d'une façon générale, inférieures à la normale, sauf dans quelques secteurs touchés par les orages.

En Mauritanie, les pluies reçues en mai, juin, septembre et octobre ont créé et maintenu jusqu'en décembre 1979 des conditions écologiques favorables à l'activité du criquet pèlerin dans l'Adrar d'Atar, au sud-ouest du Tagant et surtout dans les Aftouts de Faye, où ont été faites, au cours des quatre derniers mois de l'année, les signalisations acridiennes les plus nombreuses et les plus intéressantes; en septembre, un maximum de 100 ailés/ha a été constaté sur un demi-hectare au niveau du point 1832N/1430W.

Au Mali, les fortes pluies reçues en juin, juillet, août et septembre ont favorisé le développement rapide de la végétation sur de grandes superficies observées aussi bien dans le Timetrine, l'oued Tadelèk (1941N/0216E), que le Tamesna et la création d'un milieu favorable aux reproductions des populations acridiennes signalées dans ces régions. Au cours de la deuxième décade de juillet, des densités de 4 à 20 ailés matures/ha sur 5 hectares ont été évaluées dans les oueds Bouressa (1959N/0216E) et Ouzzeine (1920N/0147E). Le 21 septembre, ces concentrations de larves du 1er au 4ème stades, à des densités de 50 à 100 larves/ha sur 3 hectares ont été trouvées dans l'oued Tozraf (2005N/0150E). La sécheresse qui a sévi durant les trois derniers mois de l'année dans tout le nord du pays, a provoqué le dessèchement de la végétation et la réduction des populations acridiennes. En décembre, un seul ailé a été aperçu dans l'oued Ibdeken (1843N/0124E).

Au Niger, les pluies estivales ont réussi à faire apparaître des zones vertes dans l'Aïr et le Tamesna; cependant, l'irrégularité et le déficit qui ont caractérisé ces précipitations ont empêché l'extension de ces zones et l'accroissement des populations acridiennes qui sont restées à un niveau très faible durant toute la saison des pluies.

Au cours du premier trimestre 1980, les conditions écologiques étaient signalées défavorables au criquet pèlerin dans toute la zone OCLALAV. Les tâches vertes très réduites se trouvaient uniquement dans l'est du Tamesna, le nord-est de l'Adrar des Iforas et le sud-est de la Mauritanie, dans la région d'Aïn El Atrous où une pluie de 49 mm a été enregistrée en février. Les pluies reçues au nord du Niger en mai ont fait de l'Aïr la région la plus favorable à la reproduction du criquet pèlerin de toute la zone OCLALAV.

7. Afrique de l'Est

En Afrique de l'Est, les quatre premiers mois de l'année ont été caractérisés d'une part, par l'existence le long des côtes de la mer Rouge et du golfe d'Aden et les plaines adjacentes, de conditions écologiques favorables au développement du criquet pèlerin et, d'autre part, par la présence de formations grégaires (essaims et bandes larvaires). En janvier et février, de nombreux essaims ont été signalés et détruits en Ethiopie et en Somalie. Les bandes apparues dès la fin février dans ces deux pays et au Soudan ont été également combattues.

A partir du mois de mai, la situation acridienne a évolué différemment. Tandis que le calme s'est installé progressivement en Ethiopie et en Somalie, à tel point que les signalisations reçues ne portaient plus que sur des solitaires en nombre très réduit et ce malgré des chutes importantes de pluies enregistrées dans les zones de reproduction estivale et hivernale des deux pays, au Soudan, par contre, l'activité du criquet pèlerin n'a cessé de s'intensifier jusqu'à la fin de l'année, nécessitant des interventions répétées, chaque fois que les concentrations devenaient dangereuses. Les manifestations les plus fortes ont été observées les trois derniers mois de l'année, dans la province de Kassala au niveau du delta du Tokar.

Au cours du premier trimestre 1980 les pluies reçues au Soudan et en Ethiopie dans la zone de reproduction hiverno-printanière située le long des côtes de la mer Rouge, ont favorisé les reproductions acridiennes, particulièrement au Soudan où des concentrations élevées d'ailés et de larves ont été localisées et traitées. Quatre essaims immatures ont été aperçus fin avril au nord-est du pays.

Les autres pays de la région ont été déclarés indemnes durant le trimestre considéré.

8. Moyen-Orient

L'Arabie Saoudite a fait face à une véritable invasion de ses plaines côtières de la mer Rouge en décembre 1978 et janvier 1979. Des dizaines d'essaims, pour la plupart matures, ont envahi la Tihama du sud où régnaient des conditions écologiques exceptionnelles créées par les fortes pluies tombées à la même époque et en février sur cette région. Une lutte énergique a été menée en janvier et février à l'aide de deux avions et 24 équipes terrestres contre les essaims et les bandes qui infestaient des milliers de kilomètres carrés situés au sud de Jeddah et dans les régions de Kounfoudah et de Jizan. Une cinquantaine d'essaims et plus de 3 000 bandes ont été traités. Début mars, toutes les formations grégaires ont été éliminées. Les populations acridiennes échappées à la destruction ont subi de fortes réductions à la suite des conditions climatiques difficiles survenues au printemps et en été. A la fin de l'année les signalisations n'intéressaient plus que des solitaires peu nombreux et uniquement dans la Tihama du sud, région qui a pourtant bénéficié à plusieurs reprises de bonnes pluies à partir de juillet-août.

Aux deux Yémens, les conditions écologiques étaient favorables à la reproduction du criquet pèlerin au début et à la fin de l'année, surtout dans les plaines côtières de la mer Rouge. La situation acridienne est restée cependant calme, tout au long de l'année, avec l'observation de groupes d'ailés et de larves essentiellement dans les oueds Hayran et Habel au nord de Hodeida.

En Arabie Saoudite, des pluies abondantes et bien réparties ont intéressé, en janvier et février 1980, tout le pays, particulièrement la Tihama du sud, où les conditions écologiques ont été les plus favorables à la reproduction du criquet pèlerin. L'arrêt des pluies, en mars et avril, dans la Tihama du sud seulement, a entraîné le dessèchement de la végétation et la régression de l'activité acridienne qui s'est traduite par l'abaissement de la densité des populations solitariennes observées.

En janvier, les densités se situaient entre 170 et 300 ailés/ha sur de grandes superficies. En février et mars, elles se sont stabilisées au niveau de 100 ailés/ha. En avril, elles sont tombées à 50 ailés/ha.

Durant les deux premiers mois de l'année, des infestations larvaires très étendues ont été signalées dans les régions de Kounfoudah et de Jizan. En avril, une faible activité a été signalée dans la Tihama du nord et dans la zone de reproduction printanière qui a reçu des pluies durant la période considérée. En mai, une certaine recrudescence a été notée dans l'activité acridienne dans la Tihama du nord.

Aux deux Yémens, des conditions écologiques similaires à celles indiquées pour l'Arabie Saoudite, ont prévalu au cours des quatre premiers mois de l'année 1980. L'activité acridienne a été particulièrement intense en janvier et février, période durant laquelle des signalisations de reproductions ont été faites dans les oueds Hayran et Habel au nord de Hodeida (Yémen du nord) et dans les plaines côtières occidentales du Yémen du sud. En avril-début mai, des traitements ont été effectués en Egypte, à la frontière avec le Soudan, contre une faible infestation d'ailés et de larves (225ON/335OE). Trois essaims immatures ont pénétré dans le pays entre le 5 et le 10 mai.

Tous les autres pays de la région ont été déclarés indemnes aussi bien en 1979 qu'en 1980.

9. Asie du Sud-Ouest

Quoique incomplets, les renseignements reçus de l'Inde et du Pakistan permettent de dégager les données essentielles caractérisant la situation acridienne en 1979 dans la région.

Des conditions écologiques favorables au criquet pèlerin ont prévalu au début de l'année dans la zone de reproduction hiverno-printanière, située en Iran et au Pakistan et à partir de mai dans les régions désertiques indo-pakistanaises qui ont bénéficié de pluies de mousson.

Les reproductions acridiennes intervenues au cours de ces deux périodes étaient de faible importance. Les signalisations faites au printemps et en été se rapportaient à des ailés fortement dispersés.

Durant le premier trimestre 1980, l'activité acridienne est demeurée faible dans les quatre pays de la région. En avril, des traitements préventifs ont été exécutés au Pakistan dans la région de Mekran contre des larves à des stades pré-imaginaux.

10. Prévisions

Compte tenu du niveau faible des populations acridiennes signalées en Afrique du Nord-Ouest et dans la zone OCLALAV, les reproductions estivales seront limitées. La situation acridienne évoluera peu dans la région jusqu'à l'année prochaine, à moins que des pluies automnales ne prolongent la période de multiplication en étendant l'infestation à la zone sahélienne; dans ce cas, quelques essaims pourraient se former en Mauritanie du sud et gagner le Maroc en octobre-novembre 1980.

Une faible possibilité d'infiltration d'un nombre limité d'essaims dans la région, à travers le Tchad, persiste.

C'est dans la région centrale de l'aire d'invasion du criquet pèlerin que réside le danger; malgré la faiblesse des reproductions hiverno-printanières, cette région renferme suffisamment de populations résiduelles qui peuvent assurer une large infestation de la zone de reproduction estivale et reconstituer en hiver, en cas de fortes pluies le long des côtes de la mer Rouge et du golfe d'Aden, la même situation dangereuse des années précédentes. Dans la région orientale, l'accroissement prévisible en été des populations acridiennes existantes sera de faible importance.

Les moyens de lutte antiacridienne

11. Les moyens de lutte disponibles dans la région, détaillés et actualisés par pays, figurent en Appendice II.

Rapport du Comité exécutif

12. La Commission a examiné le rapport de la huitième session du Comité exécutif (Appendice I) et a adopté les recommandations qui y figurent.

13. La Commission a approuvé officiellement les comptes provisoires pour l'exercice 1979 ainsi que le programme de travail et le budget pour l'année 1980, en tenant compte des recommandations formulées à ce sujet par le Comité exécutif (cf. paragraphes 17-22).

14. La Commission a souhaité que les cotisations non encore recouvrées soient acquittées le plus tôt possible.

Questions diverses

15. Considérant que la présence de tous ses membres constitue le meilleur garant pour l'application de ses décisions et recommandations, la Commission a vivement regretté l'absence de la délégation libyenne.

16. Le Secrétariat de la Commission est appelé à communiquer les renseignements tirés des images satellites sur la distribution des pluies dans les zones sahariennes. A cet effet, l'installation d'un telex devient indispensable; la Commission a réitéré les recommandations faites lors des sessions précédentes et a demandé à la délégation algérienne d'effectuer les démarches nécessaires à cette installation.

17. Afin d'assurer une meilleure coordination en cas d'invasion acridienne, et dans le souci de communiquer rapidement avec les équipes opérant sur le terrain dans la région, la Commission a souhaité que le Secrétariat soit équipé d'un poste émetteur-récepteur.

18. Les données météorologiques étant essentielles à l'exploitation des images satellites pour les besoins de la surveillance de l'activité acridienne dans la région, la Commission a demandé à tous les pays d'intervenir auprès de leurs services météorologiques respectifs en vue d'implanter des stations dans les zones qui en sont dépourvues, et a souhaité par ailleurs associer des météorologistes des pays membres à ses travaux.

19. La Commission a rappelé la recommandation formulée à la septième session de son Comité exécutif (cf. rapport, paragraphe 20) au sujet de la diffusion des travaux de recherches financés sur son budget et a demandé au Secrétaire de trouver d'autres sources de financement.

20. La situation du Fonctionnaire régional a été de nouveau examinée (cf. paragraphe 25 du rapport de la septième session de la Commission) et la Commission a demandé au pays hôte du Secrétariat de poursuivre les démarches entreprises afin de lui accorder le statut en rapport avec sa fonction.

21. La Commission a enregistré avec satisfaction les résultats encourageants obtenus en matière de lutte antiacridienne grâce à la coopération régionale. Elle a estimé que cette expérience mérite d'être élargie à d'autres ravageurs importants dans la région et a recommandé à cet effet que les prérogatives du Secrétaire de la Commission soient étendues en conséquence.

22. La Commission a noté avec satisfaction l'intérêt que portent les organisations régionales à ses travaux, notamment l'OCLALAV et l'OEPP, représentées par leurs Directeurs Généraux, et a apprécié leurs contributions aux débats.

Date et lieu de la prochaine session

23. Les délégués ont accueilli avec satisfaction l'invitation qui leur a été faite par la délégation de l'Algérie à tenir la prochaine session de la Commission et celle du Comité exécutif en Algérie, et ont prié le Directeur général de la FAO de convoquer ces sessions à une date (mars - avril) qu'il fixera en accord avec le Gouvernement du pays hôte.